



France Biotech salue une feuille de route porteuse d'espoir pour les biotechs et les medtechs françaises

- France Biotech se félicite de la prise en compte par le gouvernement des besoins spécifiques des sociétés innovantes de la santé.
- Les simplifications administratives annoncées (transfert technologique, essais cliniques,

ATU,...

) constituent des avancées considérables pour faire de la France un leader mondial de la santé.

- Les mesures pour développer les partenariats public-privé vont décupler le potentiel français en innovation santé.

Paris, le 12 juillet 2018 - France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation santé, (
[www.france-biotech.](http://www.france-biotech.fr)

[fr](http://www.france-biotech.fr)

),

accueille avec satisfaction

la feuille de route gouvernement

ale

dévoilée

le 10 juillet 2018

par le

Premier
Ministre Edouard Philippe
à l'occasion du
8
ème
CSIS (Conseil Stratégique des Industries de
S
anté)

.
Les mesures annoncé

e
s par le Premier Ministre placent en effet l'innovation au cœur de la politique santé de la France
et constituent
un signal
fort
en faveur
des start-up
et des PME de
la
H
ealth
t
ech
.

Maryvonne Hiance, présidente de France Biotech a déclaré : « Ce 8ème CSIS intègre une
vision stratégique à long terme pour
toute
la filière
santé
et constitue une véritable avancée pour la Healthtech française. I
l était
essentiel
que le gouvernement
délivre cette
forte
ambition en direction de tous les acteurs des technologies innovantes de la santé
(biotechs, medtechs, e-
santé,...

)
.
De façon plus concrète, certaines
mesures annoncées vont
enfin
permettre de lever
certains
freins
qui
entravent aujourd'hui le développement de nos entreprises innovantes
».

France Biotech se félicite particulièrement de la réduction annoncée des délais d'autorisation
des essais cliniques. Depuis des mois, France Biotech dénonçait des procédures inadap-
tées
qui provoquaient un
phénomène croissant de délocalisation des essais cliniques
, au détriment des patients, de la recherche française et des entreprises innovantes.

D'autres mesures clés sont très positives : la procédure des ATU (autorisation temporaire
d'utilisation) pour accélérer
l'accès précoce
des
patients aux innovations santé
et
la réduction des délais d'accès au marché
de ces dernières
.

Parmi les autres motifs de satisfaction de France Biotech, la volonté des pouvoirs publics de faciliter les échanges entre la recherche publique et les entreprises. « Il existe encore aujourd'hui en France un fort clivage culturel public-privé

,
très
préjudiciable à l'innovation santé. Permettre aux chercheurs
de créer plus facilement leurs propres entreprises
ou
de travailler
de façon plus étroite
avec
les start-up
,
dans le cadre
,
par exemple
,
de laboratoires communs
e
st un grand pas en avant
» souligne Maryvonne Hiance.

France Biotech a donc noté avec satisfaction la volonté exprimée lors de ce CSIS par Frédéricq
ue Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

,
de simplifier
le transfert de technologies entre public et privé avec la mise en place de contrats types et des
délais de négociation réduits à 3 mois.

Face à ces enjeux stratégiques pour l'innovation en santé française, France Biotech sera
attentif
ce que ces fortes ambitions politiques se traduisent
rapidement
par des actions concrètes sur le terrain.

Le financement des entreprises innovantes des sciences de la vie reste également une préoccupation de France Biotech.

Même si l'annonce

pa

r le Premier

Ministre

de nouveaux financements publics

(lancement du fonds de capital risque Innobio II et du fonds FABS) est une bonne nouvelle, l'association préconise la mise en place de dispositifs permettant aux fonds privés et aux Français d'investir plus facilement dans l'industrie d'avenir que constitue la santé.

À propos de France Biotech

Créée en 1997, France Biotech est l'association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé et leurs partenaires experts (investisseurs, juristes, instituts de recherche, pôles de compétitivité...). Sa raison d'être est de faciliter en France l'innovation dans la santé et d'aider les start-ups et les PME de ce secteur à devenir des entreprises performantes, capables de concevoir rapidement de nouvelles solutions thérapeutiques. A l'origine du statut de JEI (Jeune Entreprise Innovante) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France Biotech milite pour que le secteur innovant de la santé soit reconnu comme industrie de pointe prioritaire. France Biotech est présidée par Maryvonne Hiance et compte plus de 200

membres.

www.france-biotech.fr